

Date de visite : 20/02/2023

Donneur d'Ordre

Mme DESCUBES Nicole

Le Causse Blanc

12700 CAPDENAC-GARE

## Dossier de Diagnostics Techniques

Réf. : 23-127148-DESCUBES



### PROPRIÉTAIRE

Mme DESCUBES Nicole

Le Causse Blanc

12700 CAPDENAC-GARE

Réf. Donneur d'Ordre :

### BIEN

Maison d'habitation T7

Le Causse Blanc

12700 CAPDENAC-GARE

Etage :

N° lot(s) :

Propriétaire : <b>Mme DESCUBES Nicole</b> Type de bien : <b>Maison d'habitation T7</b> Adresse : <b>Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE</b>	<h2>NOTE DE SYNTHÈSE</h2>
	<b>Réf. 23-127148-DESCUBES</b>

### TERMITES

► *Présence d'indices d'infestation de termites.*

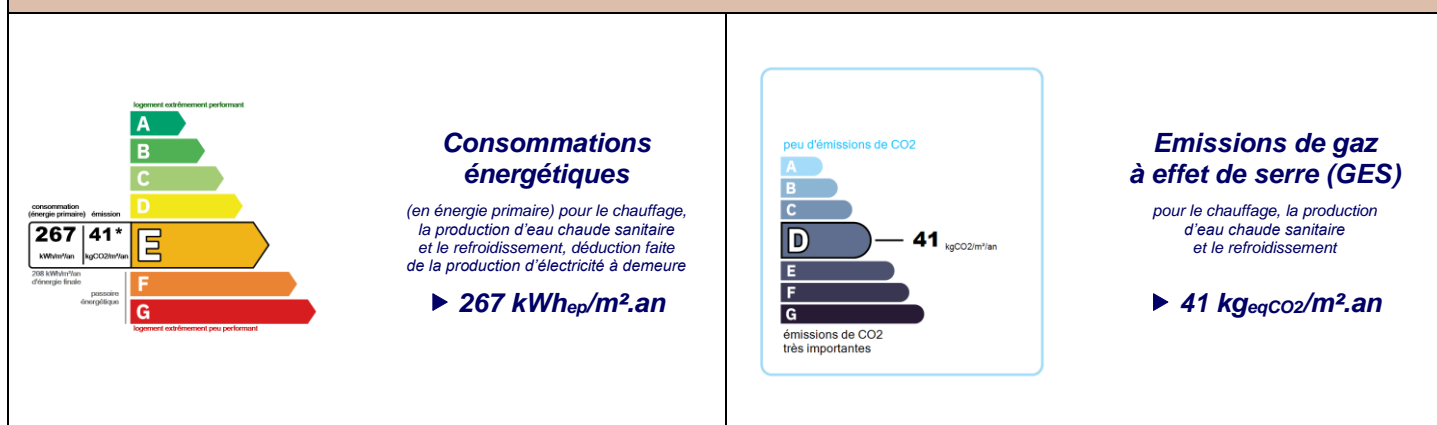
### AMIANTE

► *Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante*



### ÉLECTRICITÉ

► *L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).*

### DPE



### RISQUES

	Nature du risque	Bien	Travaux
	Inondation PPRn Inondation, approuvé le 06/04/2010	Non concerné	non
	Sismicité Zonage sismique : Très faible	Non concerné	non

# TERMITES

## ÉTAT DU BÂTIMENT RELATIF A LA PRÉSENCE DE TERMITES

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Articles L 126-24 et L-271-4 à 271-6 du code de la construction et de l'habitation.  
Norme NF P 03-201 de mars 2012.

### A DÉSIGNATION DU OU DES BÂTIMENTS

• **Localisation du ou des bâtiments**

Désignation du bien :	<b>Maison d'habitation T7</b>	Descriptif du bien :	Maison d'habitation de 7 pièces, date de construction avant 1947
Adresse :	<b>Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE</b>		
Nombre de Pièces :	7	Situation du lot ou des lots de copropriété	
Numéro de Lot :		Etage :	
Référence Cadastrale :	B - 734 736 479	Bâtiment :	
		Porte :	
		Escalier :	
		Mitoyenneté par le sol :	OUI
		Document(s) joint(s) :	Néant

*Le bien se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.*

### B DÉSIGNATION DU CLIENT

• **Désignation du client**

Nom / Prénom : **Mme DESCUBES Nicole**  
Qualité :  
Adresse : **Le Causse Blanc  
12700 CAPDENAC-GARE**

• **Si le client n'est pas le donneur d'ordre :**

Nom / Prénom :  
Qualité :  
Adresse :

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : Le propriétaire

### C DÉSIGNATION DE L'OPÉRATEUR DE DIAGNOSTIC

• **Identité de l'opérateur de diagnostic**

Nom / Prénom : **LADIRAT jean-françois**  
Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL SOCOBOIS**  
Adresse : 14, boulevard Juskievenski 46100 Figeac  
N° siret : 42398888000021  
N° certificat de qualification : 8076777  
Date d'obtention : 06/03/2018 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : Bureau Veritas Certification

Organisme d'assurance professionnelle : **ALLIANZ**  
  
N° de contrat d'assurance : **Contrat n° 55756556**  
  
Date de validité du contrat d'assurance : **31/12/2023**

**D IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITÉS ET DES ÉLÉMENTS INFESTÉS OU AYANT ÉTÉ INFESTÉS PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :**

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
<b>Extérieur</b>			
Abri de jardin	Murs - Bois Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Paille Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Brut	Absence d'indice	
	Couverture - Tuiles Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
<b>RdC</b>			
Atelier	Murs - Plâtre, pierres et béton Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
	Conduits de fluide - Métal Brut	Absence d'indice	
Garage	Conduits de fluide - PVC Brut	Absence d'indice	
	Murs - Plâtre, bois, pierres et béton Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
	Plafond - Béton Brut et panneaux polystyrène	Absence d'indice	
Buanderie	Murs - Plâtre, béton et pierres Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton Carrelage	Absence d'indice	
	Conduits de fluide - PVC Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
	Plafond - Béton Brut et panneaux polystyrène	Absence d'indice	
Local fosse septique	Conduits de fluide - PVC Brut	Absence d'indice	
	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Terre battue Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
Ancien fournil	Calorifugeages - Calorifugeage Mousse polyuréthane	Absence d'indice	
	Murs - Béton et pierres Peinture	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton Carrelage	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
	Plafond - Panneaux polystyrène Brut	Absence d'indice	
Chaufferie	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Calorifugeages - Calorifugeage Mousse polyuréthane	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton et terre battue Brut	Absence d'indice	
	Conduits de fluide - PVC Brut	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
	Plafond - Bois et pierres Brut et panneaux polystyrène	Absence d'indice	
Terrasse couverte	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
	Conduits de fluide - PVC et métal Brut	Absence d'indice	
	Murs - Pierres et béton Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Béton Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Brut	Absence d'indice	
Local "sous-terrasse"	Murs - Béton Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Terre battue Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
	Plafond - Béton Brut	Absence d'indice	
	Bois entreposés - Bois Brut	Indice d'infestation de Termites souterrains : Termites vivants, Concrétions	
<b>1er</b>			
Entrée/Salon	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte de placard Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Murs - Pierres et bois Brut	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Dormant extérieur - Métal Brut	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Ouvrant extérieur - Métal Brut	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Dormant intérieur - Métal Brut	Absence d'indice	
	Porte d'entrée Ouvrant intérieur - Métal Brut	Absence d'indice	
	Porte n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		
Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Murs - Pierres Peinture	Absence d'indice	
	Murs - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte de placard Ouvrant - Bois Peinture	Absence d'indice	
Séjour	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Mur - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Plancher - Bois Parquet	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Cheminée - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Allège - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Embrasure - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Allège - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°3 Allège - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Embrasure - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Porte-fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		
Porte-fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte-fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Crémaillère - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Ensemble des marches - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Limon - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Escalier Main-courante - Métal Brut	Absence d'indice	
	Rambarde - Bois Peinture	Absence d'indice	
Cuisine	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - aluminium Brut	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - aluminium Brut	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Volets - aluminium Brut	Absence d'indice	
	Porte-fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Conduits de fluide - PVC Brut	Absence d'indice	
Chambre n°1	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Brut	Absence d'indice	
	Plancher - Béton Parquet flottant	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs - aluminium Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs - aluminium Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Salle d'eau/WC	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plinthes - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Conduits de fluide - PVC Brut	Absence d'indice	
Chambre n°2	Mur - Béton Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Béton Parquet flottant	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Béton Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Allège - Béton Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Allège - Béton Peinture	Absence d'indice	
	Cage d'escalier	Murs - Plâtre Brut	Absence d'indice
Murs - Pierres Brut		Absence d'indice	
Plafond - Plâtre Brut		Absence d'indice	
Porte Dormant intérieur - Bois Peinture		Absence d'indice	
Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture		Absence d'indice	
Escalier Ensemble des contre-marches - Béton Brut		Absence d'indice	
Escalier Ensemble des marches - Béton Brut		Absence d'indice	
Dégagement	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Porte de placard Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte de placard Ouvrant - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°3 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°4 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte n°5 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
WC	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	



Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Chambre n°3	Mur - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Bois Parquet	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice		
Fenêtre Embrasure - Plâtre Tapisserie	Absence d'indice		
Chambre n°4	Mur - Bois Brut	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Bois Parquet	Absence d'indice	
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Embrasure - Bois Brut	Absence d'indice	
Salle de bains	Plafond - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Mur - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Plancher - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Porte Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Porte Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre Embrasure - Carrelage Brut	Absence d'indice	
	Conduits de fluide - PVC Brut	Absence d'indice	
	Terrasse	Murs - Pierres et béton Brut	Absence d'indice
Plancher bas - Béton Carrelage		Absence d'indice	
Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...		Absence d'indice	
<b>2ème</b>			
Chambre n°5/Mezzanine	Mur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plafond - Bois et plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Plancher - Bois Parquet	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°1 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Dormant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice	
	Fenêtre n°2 Embrasure - Plâtre Peinture	Absence d'indice	
	Porte de placard n°1 Dormant - Bois Brut	Absence d'indice	
	Porte de placard n°1 Ouvrant - Bois Peinture	Absence d'indice	
Porte de placard n°2 Dormant - Bois Brut	Absence d'indice		
Porte de placard n°2 Ouvrant - Bois Peinture	Absence d'indice		
Combles n°1	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *	Commentaires
	Plancher bas - Bois et isolant Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	
Combles n°2	Murs - Pierres Brut	Absence d'indice	
	Charpente - Bois Brut	Absence d'indice	
	Plancher bas - Bois et isolant Brut	Absence d'indice	
	Ensemble des éléments accessibles : bâti (s) porte (s) & fenêtre (s), plinthes, meuble (s), etc...	Absence d'indice	

CATÉGORIE DE TERMITES EN CAUSE
Termites souterrains

LEGENDE
(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment
(2) Identifier notamment : pssature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...
(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature
* Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites

<b>E</b> IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS ET PARTIES DU BÂTIMENT (PIÈCES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE VISITÉS ET JUSTIFICATION
<p>L'ensemble des Combles : Contrôle partiel car accessibilité réduite et présence d'isolant au sol.</p> <p>L'ensemble des locaux restants : Contrôle partiel car mobilier et/ou encombrement important entravant l'inspection.</p> <p>Nous vous proposons de revenir sur le site pour une visite complémentaire lorsque les locaux et parties d'immeubles auront été vidés et lorsque des moyens d'accès appropriés &amp; sécurisés seront en places.</p> <p>Cette visite sera effectuée à la requête expresse du client (avenant au présent constat, les frais de déplacement et de rédaction des documents restants à la charge du client).</p>

<b>F</b> IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ÉLÉMENTS QUI N'ONT PAS ÉTÉ EXAMINÉS ET JUSTIFICATION
<p>Façades, toiture et éléments de couverture des différents bâtiments : Contrôle partiel car parties d'ouvrages non visibles et/ou supérieures à 3 mètres de hauteur.</p> <p>Général : Les éléments cachés par des revêtements de décoration de type moquette, PVC, lambris, panneaux de bois, isolation, cloisons, doublages ou tout autre matériau pouvant masquer un élément, n'ont pu être examinés par manque d'accessibilité.</p> <p>Nous vous proposons de revenir sur le site pour une visite complémentaire des ouvrages, parties d'ouvrages ou éléments non contrôlés, non accessibles ou non visibles.</p> <p>Cette visite sera effectuée à la requête expresse du client (l'avenant au présent constat, les frais de déplacement et de rédaction des documents restants à sa charge).</p>

## G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISÉS

1. Examen visuel des parties visibles et accessibles : Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois. Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois, détérioration de livres, cartons, etc.). Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.). Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).
2. Sondage mécanique des bois visibles et accessibles : Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc... L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.
3. Matériel utilisé : Poinçon, échelle, lampe-torche

## H CONSTATATIONS DIVERSES

Présence d'indices d'infestation de termites souterrains aux abords immédiats (= activité termites au niveau de bois entreposés au sol).

Terrain : Contrôle partiel car encombrants au sol entravant l'inspection et certaines zones fortement végétalisées.

Présence d'indices d'infestation d'agents de dégradations biologiques du bois autres que des termites au niveau des différents bâtiments.

*Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.*

## SYNTHÈSE DU CONSTAT

### **Présence d'indices d'infestation de termites.**

**Si « Absence d'indices d'infestation de termites » :** Bien qu'il n'ait pas été décelé d'indices d'infestations de termites à la date du présent état, nous préconisons la mise en œuvre d'une surveillance régulière par un homme de l'art et/ou de travaux de prévention adaptés, le bien étant situé dans une zone délimitée par arrêté préfectoral comme infestée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.

**Si « Présence d'indices d'infestation de termites » :** Des indices d'infestation de termites ayant été décelés dans les parties bâties et/ou non bâties du bien, nous préconisons la mise en œuvre dans les plus brefs délais, de travaux de traitement préventif et/ou curatif adaptés, après avis et conseils pris auprès d'un homme de l'art.

## RAPPEL DES OBLIGATIONS

Article L. 133-4 du Code de la construction et de l'habitation : « Dès qu'il a connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non bâti, l'occupant de l'immeuble contaminé en fait la déclaration en mairie. A défaut d'occupant, la déclaration incombe au propriétaire. Pour les parties communes d'un immeuble relevant de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, la déclaration incombe au syndicat des copropriétaires. »

Article R. 133-3 du Code de la construction et de l'habitation : « La déclaration de présence de termites dans un immeuble bâti ou non bâtie, prévue à l'article L. 133-4, est adressée, dans le mois suivant les constatations, au maire de la commune du lieu de situation de l'immeuble par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée contre décharge en mairie. La déclaration précise l'identité du déclarant et les éléments d'identification de l'immeuble. Elle mentionne les indices révélateurs de la présence de termites et peut à cette fin être accompagnée de l'Etat relatif à la présence de termites. Elle est datée et signée par le déclarant. »

## NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du Code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable pendant 6 mois à compter de la date de la visite. Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission. L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

**CACHET DE L'ENTREPRISE**

Signature de l'opérateur



Référence : 23-127148-DESCUBES T

Etabli le : 20/02/2023

**Visite effectuée le : 20/02/2023**

Durée de la visite : 1 h 00 min

Nom du responsable : JOURDON Eric

Opérateur : Nom : LADIRAT Prénom : jean-françois

*Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et avec l'accord écrit de son signataire*

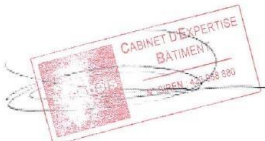
Nota 1: Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L. 133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.  
Nota 2: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

## AMIANTE

### RAPPORT DE MISSION DE REPÉRAGE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE POUR L'ÉTABLISSEMENT DU CONSTAT ÉTABLI À L'OCCASION DE LA VENTE D'UN IMMEUBLE BÂTI

Art. R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011), arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage. Norme NF X46-020.

A		INFORMATIONS GÉNÉRALES	
A.1		DÉSIGNATION DU BÂTIMENT	
Nature du bâtiment :	Maison d'habitation T7	Escalier :	
Cat. du bâtiment :	Habitation (Maisons individuelles)	Bâtiment :	
Nombre de Locaux :	7	Porte :	
Etage :		Propriété de :	Mme DESCUBES Nicole Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE
Numéro de Lot :			
Référence Cadastrale :	B - 734 736 479		
Date du Permis de Construire :	Avant 1947		
Adresse :	Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE		
A.2		DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom :	Mme DESCUBES Nicole	Documents fournis :	Néant
Adresse :	Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE	Moyens mis à disposition :	Néant
Qualité :			
A.3		EXÉCUTION DE LA MISSION	
Rapport N° :	23-127148-DESCUBES A	Date d'émission du rapport :	20/02/2023
<b>Le repérage a été réalisé le :</b>	<b>20/02/2023</b>	Accompagnateur :	Le propriétaire
Par :	LADIRAT jean-françois	Laboratoire d'Analyses :	Eurofins LEM
N° certificat de qualification :	8076777	Adresse laboratoire :	20 rue Kochersberg BP 50047 F 67701 SAVERNE CEDEX
Date d'obtention :	06/03/2018	Numéro d'accréditation :	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : Bureau Veritas Certification 9 cours du Triangle de l'Arche 92800 PUTEAUX		Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
Date de commande :	08/02/2023	Adresse assurance :	5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
		N° de contrat d'assurance :	Contrat n° 55756556
		Date de validité :	31/12/2023

B		CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et cachet de l'entreprise		Date d'établissement du rapport :	
		Établi le : 20/02/2023	
		Cabinet : SOCOBOIS	
		Nom du responsable : JOURDON Eric	
		Nom du diagnostiqueur : LADIRAT jean-françois	

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

**C SOMMAIRE**

<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>1</b>
DÉSIGNATION DU BÂTIMENT .....	1
DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	1
EXÉCUTION DE LA MISSION.....	1
<b>CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR</b> .....	<b>1</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>CONCLUSION(S)</b> .....	<b>3</b>
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION : .....	3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION : .....	3
<b>PROGRAMME DE REPÉRAGE</b> .....	<b>4</b>
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20) .....	4
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21) .....	4
<b>CONDITIONS DE RÉALISATION DU REPÉRAGE</b> .....	<b>5</b>
<b>RAPPORTS PRÉCÉDENTS</b> .....	<b>5</b>
<b>RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPÉRAGE</b> .....	<b>6</b>
LISTE DES PIÈCES VISITÉES / NON VISITÉES ET JUSTIFICATION.....	6
DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE .....	6
LA LISTE DES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE SUR DÉCISION DE L'OPÉRATEUR .....	11
LA LISTE DES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE APRÈS ANALYSE .....	11
LA LISTE DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE MAIS N'EN CONTENANT PAS .....	12
RÉSULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	12
COMMENTAIRES .....	12
<b>ÉLÉMENTS D'INFORMATION</b> .....	<b>13</b>
<b>ANNEXE 1 – CROQUIS</b> .....	<b>14</b>

**D CONCLUSION(S)**

***Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante***

***Liste des locaux non visités et justification :***

Aucun

***Liste des éléments non inspectés et justification :***

Aucun



**E PROGRAMME DE REPÉRAGE**

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

**Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)**

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

**Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)**

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
<b>1. Parois verticales intérieures</b>	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiantement) et entourages de poteaux (carton, amiantement, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
<b>2. Planchers et plafonds</b>	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
<b>3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs</b>	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
<b>4. Éléments extérieurs</b>	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiantement : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

**F CONDITIONS DE RÉALISATION DU REPÉRAGE**

Date du repérage : cf. page 1

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau. En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple). Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique. L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage. L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche. Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sans réaction dans les 7 jours suivant la réception de notre rapport de diagnostic ou avant tout engagement d'achat officiel, le silence du client (le propriétaire ou son représentant) vaut acceptation de ce document.

Le présent rapport, en tout ou partie, ne pourra être cité ni même mentionné dans aucun document, aucune circulaire et aucune déclaration destinée à être publiée et ne pourra être publié d'une quelconque manière sans l'accord écrit de l'opérateur quant à la forme et aux circonstances dans lesquelles il pourra paraître.

Le rapport délivré reste la propriété de la société « SOCOBOIS » jusqu'au règlement de la facture.

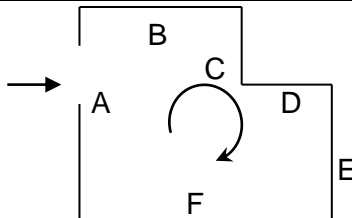
Il ne pourra être utilisé par le client (ou son représentant) avant le règlement intégral de la facture (clause de réserve de propriété : LOI 80-335 du 12 mai 1980).

Le présent document étant nominatif, seule la (les) personne désignée (s) peut utiliser le rapport en vue d'une mutation de propriété.

Dans la négative aucune action ne pourra être engagée en dédommagement des vices cachés à l'encontre de notre société en l'absence d'engagement synallagmatique entre notre société et le nouvel acquéreur.

Ce rapport ne peut être utilisé pour satisfaire aux exigences du repérage avant démolition ou avant travaux.

Sens du repérage pour évaluer un local :

**G RAPPORTS PRÉCÉDENTS**

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

**H RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPÉRAGE**

**LISTE DES PIÈCES VISITÉES / NON VISITÉES ET JUSTIFICATION**

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Maison	Extérieur	OUI	
2	Abri de jardin	Extérieur	OUI	
3	Atelier	RdC	OUI	
4	Garage	RdC	OUI	
5	Buanderie	RdC	OUI	
6	Local fosse septique	RdC	OUI	
7	Ancien fournil	RdC	OUI	
8	Chaufferie	RdC	OUI	
9	Terrasse couverte	RdC	OUI	
10	Local "sous-terrasse"	RdC	OUI	
11	Entrée/Salon	1er	OUI	
12	Séjour	1er	OUI	
13	Cuisine	1er	OUI	
14	Chambre n°1	1er	OUI	
15	Salle d'eau/WC	1er	OUI	
16	Chambre n°2	1er	OUI	
17	Cage d'escalier	1er	OUI	
18	Dégagement	1er	OUI	
19	WC	1er	OUI	
20	Chambre n°3	1er	OUI	
21	Chambre n°4	1er	OUI	
22	Salle de bains	1er	OUI	
23	Terrasse	1er	OUI	
24	Chambre n°5/Mezzanine	2ème	OUI	
25	Combles n°1	2ème	OUI	
26	Combles n°2	2ème	OUI	

**DESCRIPTION DES REVÊTEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE**

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
1	Maison	Extérieur	Murs	Façades extérieures	Pierres et béton - Peinture
			Couverture	Toiture	Tuiles - Brut
2	Abri de jardin	Extérieur	Murs	Façades extérieures, Murs	Bois - Brut
			Plancher bas	Sol	Terre battue - Brut
			Charpente	Plafond	Bois - Brut
			Couverture	Toiture	Tuiles - Brut
3	Atelier	RdC	Murs	Murs	Plâtre, pierres et béton - Brut
			Plancher bas	Sol	Béton - Brut
			Charpente	Plafond	Bois - Peinture
4	Garage	RdC	Plancher bas	Sol	Béton - Brut
			Murs	Murs	Plâtre, bois, pierres et béton - Brut
5	Buanderie	RdC	Plafond	Plafond	Béton - Brut et panneaux polystyrène
			Murs	Murs	Plâtre, béton et pierres - Brut
			Plancher bas	Sol	Béton - Carrelage
6	Local fosse septique	RdC	Plafond	Plafond	Béton - Brut et panneaux polystyrène
			Murs	Murs	Pierres - Brut

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
7	Ancien fournil	RdC	Plafond	Plafond	Bois - Brut
			Plancher bas	Sol	Terre battue - Brut
			Murs	Murs	Béton et pierres - Peinture
			Plancher bas	Sol	Béton - Carrelage
8	Chaufferie	RdC	Plafond	Plafond	Panneaux polystyrène - Brut
			Murs	Murs	Pierres - Brut
			Plancher bas	Sol	Béton et terre battue - Brut
9	Terrasse couverte	RdC	Plafond	Plafond	Bois et pierres - Brut et panneaux polystyrène
			Murs	Murs	Pierres et béton - Brut
			Plancher bas	Sol	Béton - Brut
10	Local "sous-terrasse"	RdC	Charpente	Plafond	Bois - Brut
			Murs	Murs	Béton - Brut
			Plancher bas	Sol	Terre battue - Brut
			Plafond	Plafond	Béton - Brut
11	Entrée/Salon	1er	Bois entreposés	Sol	Bois - Brut
			Porte n°3 - Dormant intérieur	G	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Porte n°3 - Ouvrant intérieur	G	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Brut
			Porte n°1 - Dormant intérieur	F	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	F	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant intérieur	F	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Ouvrant intérieur	F	Bois - Peinture
			Porte de placard - Dormant	B	Bois - Peinture
			Murs	F	Pierres et bois - Brut
			Porte d'entrée - Dormant extérieur	A	Métal - Brut
			Porte d'entrée - Ouvrant extérieur	A	Métal - Brut
			Porte d'entrée - Dormant intérieur	A	Métal - Brut
			Porte d'entrée - Ouvrant intérieur	A	Métal - Brut
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture
Fenêtre n°1 - Embrasure	D	Plâtre - Peinture			
Fenêtre n°2 - Dormant extérieur	D	Bois - Peinture			
Fenêtre n°2 - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture			
Fenêtre n°2 - Embrasure	D	Plâtre - Peinture			
Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture			
Murs	A, B, C, D, G	Pierres - Peinture			
Murs	E	Bois - Peinture			
Porte de placard - Ouvrant	B	Bois - Peinture			
12	Séjour	1er	Mur	A, E, F	Plâtre - Peinture
			Mur	B, C, D	Pierres - Brut
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Brut
			Plancher	Sol	Bois - Parquet
			Porte - Dormant intérieur	B	Bois - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Cheminée	A	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
			Fenêtre n°1 - Dormant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Embrasure	C	Pierres - Brut
			Fenêtre n°1 - Allège	C	Pierres - Brut
			Fenêtre n°2 - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Volets	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	D	Pierres - Brut
			Fenêtre n°2 - Allège	D	Pierres - Brut
			Fenêtre n°3 - Dormant intérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Dormant extérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Ouvrant intérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Ouvrant extérieur	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Volets	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Embrasure	F	Plâtre - Peinture
			Rambarde	Extérieur	Bois - Peinture
			Escalier n°1 - Main-courante	D	Métal - Brut
			Escalier n°1 - Limon	D	Bois - Peinture
			Escalier n°1 - Ensemble des marches	D	Bois - Peinture
			Escalier n°1 - Crémaillère	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Volets	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Dormant extérieur	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Embrasure	D	Pierres - Brut
Fenêtre n°3 - Allège	F	Plâtre - Peinture			
13	Cuisine	1er	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage - Brut
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	aluminium - Brut
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	aluminium - Brut
			Porte-fenêtre - Volets	B	aluminium - Brut
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Porte-fenêtre - Embrasure	B	Plâtre - Peinture
			Fenêtre - Dormant intérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant extérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre - Ouvrant intérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre - Ouvrant extérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	Plafond	Plâtre - Peinture
			14	Chambre n°1	1er
Fenêtre - Dormant intérieur	Plafond	Bois - Peinture			
Fenêtre - Embrasure	Plafond	Plâtre - Peinture			
Fenêtre - Ouvrant extérieur	Plafond	Bois - Peinture			
Fenêtre - Ouvrant intérieur	Plafond	Bois - Peinture			
Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture			
Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture			
Plinthes	Toutes zones	Bois - Brut			

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement			
			Plancher	Sol	Béton - Parquet flottant			
15	Salle d'eau/WC	1er	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture			
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage - Brut			
			Plancher	Sol	Carrelage - Brut			
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture			
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture			
16	Chambre n°2	1er	Plancher	Sol	Béton - Parquet flottant			
			Porte - Dormant intérieur	A	Bois - Peinture			
			Mur	A, B, C, D, E	Béton - Peinture			
			Fenêtre n°2 - Dormant extérieur	D	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture			
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°1 - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°1 - Dormant extérieur	C	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°2 - Volets	D	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°2 - Embrasure	D	Plâtre - Peinture			
			Fenêtre n°2 - Allège	D	Béton - Peinture			
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture			
			Fenêtre n°1 - Embrasure	C	Béton - Peinture			
			Fenêtre n°1 - Allège	C	Béton - Peinture			
			Fenêtre n°2 - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture			
			17	Cage d'escalier	1er	Murs	A, C, D	Plâtre - Brut
						Plafond	Plafond	Plâtre - Brut
Escalier - Ensemble des contre-marches	Sol	Béton - Brut						
Escalier - Ensemble des marches	Sol	Béton - Brut						
Murs	A, B, C, D	Pierres - Brut						
18	Dégagement	1er	Porte de placard - Dormant	A	Bois - Peinture			
			Porte de placard - Ouvrant	A	Bois - Peinture			
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture			
			Plancher	Sol	Carrelage - Brut			
			Porte n°1 - Dormant intérieur	A	Bois - Peinture			
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture			
			Porte n°2 - Dormant intérieur	B	Bois - Peinture			
			Porte n°2 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture			
			Porte n°3 - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture			
			Porte n°3 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture			
			Porte n°4 - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture			
			Porte n°4 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture			
			Porte n°5 - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture			
			Porte n°5 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture			
			19	WC	1er	Murs	A, B, C, D	Pierres - Brut
Porte - Dormant intérieur	A	Bois - Peinture						
Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture						
Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture						
Plancher	Sol	Carrelage - Brut						
Fenêtre - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture						
Fenêtre - Dormant extérieur	C	Bois - Peinture						
Fenêtre - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture						
Fenêtre - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture						

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
20	Chambre n°3	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Parquet
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Porte - Dormant intérieur	A	Bois - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant intérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant extérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
Fenêtre n°2 - Volets	C	Bois - Peinture			
Fenêtre n°2 - Embrasure	C	Plâtre - Tapisserie			
21	Chambre n°4	1er	Fenêtre n°1 - Embrasure	C	Plâtre - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Volets	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	D	Bois - Brut
			Fenêtre n°1 - Volets	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Parquet
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Mur	B, C	Plâtre - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Porte - Dormant intérieur	A	Bois - Peinture
Mur	A, D	Bois - Brut			
22	Salle de bains	1er	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Carrelage - Brut
			Plancher	Sol	Carrelage - Brut
			Porte - Dormant intérieur	A	Bois - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Ouvrant extérieur	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Embrasure	C	Carrelage - Brut
23	Terrasse	1er	Murs	Murs	Pierres et béton - Brut
			Plancher bas	Sol	Béton - Carrelage
24	Chambre n°5/Mezzanine	2ème	Plafond	Plafond	Bois et plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Bois - Parquet
			Fenêtre n°1 - Dormant intérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
			Fenêtre n°1 - Ouvrant extérieur	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	D	Bois - Peinture
			Mur	A	Bois - Peinture
			Mur	B, C, D	Plâtre - Peinture
			Fenêtre n°1 - Embrasure	D	Plâtre - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant intérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant extérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant intérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Ouvrant extérieur	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Volets	Plafond	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Embrasure	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte de placard n°1 - Dormant	C	Bois - Brut
			Porte de placard n°1 - Ouvrant	C	Bois - Peinture
			Porte de placard n°2 - Dormant	C	Bois - Brut
Porte de placard n°2 - Ouvrant	C	Bois - Peinture			
25	Combles n°1	2ème	Murs	Murs	Pierres - Brut
			Plancher bas	Sol	Bois et isolant - Brut
			Charpente	Plafond	Bois - Brut
26	Combles n°2	2ème	Charpente	Plafond	Bois - Brut
			Plancher bas	Sol	Bois et isolant - Brut
			Murs	Murs	Pierres - Brut

**LA LISTE DES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE SUR DÉCISION DE L'OPÉRATEUR**

Néant

**LA LISTE DES MATÉRIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE APRÈS ANALYSE**

Néant



**LA LISTE DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE MAIS N'EN CONTENANT PAS**

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Liste	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Maison	Extérieur	Conduit de cheminée	Toiture	Béton - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
3	Atelier	RdC	Conduits de fluide	Murs	Métal - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
4	Garage	RdC	Conduits de fluide	Murs et plafond	PVC - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
5	Buanderie	RdC	Conduits de fluide	Murs	PVC - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
6	Local fosse septique	RdC	Conduits de fluide	Murs	PVC - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
7	Ancien fournil	RdC	Calorifugeages	Murs et plafond	Calorifugeage - Mousse polyuréthane	A		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
8	Chaufferie	RdC	Calorifugeages	Murs et plafond	Calorifugeage - Mousse polyuréthane	A		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
			Conduits de fluide	Murs	PVC - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
9	Terrasse couverte	RdC	Conduits de fluide	Sol et murs	PVC et métal - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
13	Cuisine	1er	Conduits de fluide	Murs	PVC - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
15	Salle d'eau/WC	1er	Conduits de fluide	Murs	PVC - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
22	Salle de bains	1er	Conduits de fluide	Murs	PVC - Brut	B		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

**RÉSULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION** (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

**LÉGENDE**

<b>Présence</b>	<b>A</b> : Amiante	<b>N</b> : Non Amianté	<b>a?</b> : Probabilité de présence d'Amiante
<b>Etat de dégradation des Matériaux</b>	<b>F, C, FP</b>	<b>BE</b> : Bon état	<b>DL</b> : Dégradations locales
	<b>Autres matériaux</b>	<b>MND</b> : Matériau(x) non dégradé(s)	<b>MD</b> : Matériau(x) dégradé(s)
<b>Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond</b> (résultat de la grille d'évaluation)	<b>1</b> Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation		
	<b>2</b> Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement		
	<b>3</b> Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement		
<b>Recommandations des autres matériaux et produits.</b> (résultat de la grille d'évaluation)	<b>EP</b> Evaluation périodique		
	<b>AC1</b> Action corrective de premier niveau		
	<b>AC2</b> Action corrective de second niveau		

**COMMENTAIRES**

L'ensemble des Combles : Contrôle partiel car accessibilité réduite et présence d'isolant au sol.

L'ensemble des locaux restants : Contrôle partiel car mobilier et/ou encombrement important entravant l'inspection.

Terrain : Contrôle partiel car encombrants au sol entravant l'inspection et certaines zones fortement végétalisées.

Façades, toiture et éléments de couverture des différents bâtiments : Contrôle partiel car parties d'ouvrages non visibles et/ou supérieures à 3 mètres de hauteur.

Général : Les éléments cachés par des revêtements de décoration de type moquette, PVC, lambris, panneaux de bois, isolation, cloisons, doublages ou tout autre matériau pouvant masquer un élément, n'ont pu être examinés par manque d'accessibilité.

Nous vous proposons de revenir sur le site pour une visite complémentaire des ouvrages, parties d'ouvrages ou éléments non contrôlés, non accessibles ou non visibles.

Cette visite sera effectuée à la requête expresse du client (l'avenant au présent constat, les frais de déplacement et de rédaction des documents restants à sa charge).

Au titre du devoir de conseil : il a été repéré des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à l'extérieur (terrain) et n'entrant pas dans le champ d'application de la présente mission relative exclusivement aux immeubles bâtis (= conduits fibres-ciment en sortie du mur contre-terrier extérieur - côté garage).

## I ÉLÉMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)

**ANNEXE 1 – CROQUIS**

PLANCHE DE REPÉRAGE USUEL			
N° dossier :	23-127148-DESCUBES		Adresse de l'immeuble : Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE
N° planche :	1/4	Version : 0	
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics		Bâtiment – Niveau : 1- Plan de masse

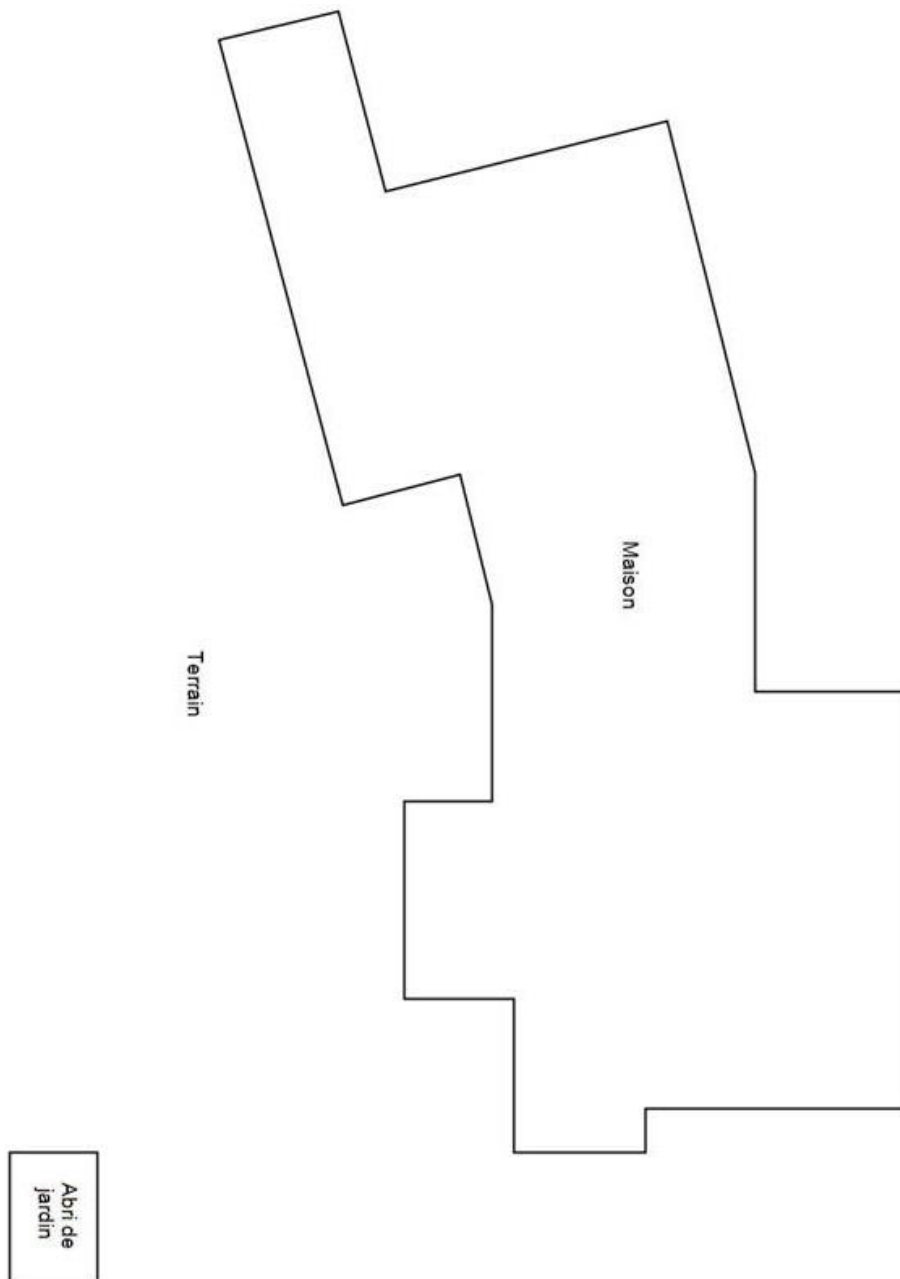


PLANCHE DE REPÉRAGE USUEL			
N° dossier : 23-127148-DESCUBES		Adresse de l'immeuble : Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE	
N° planche : 2/4	Version : 0	Type : Croquis	Bâtiment – Niveau : 2- Maison RDC
Origine du plan : Cabinet de diagnostics			

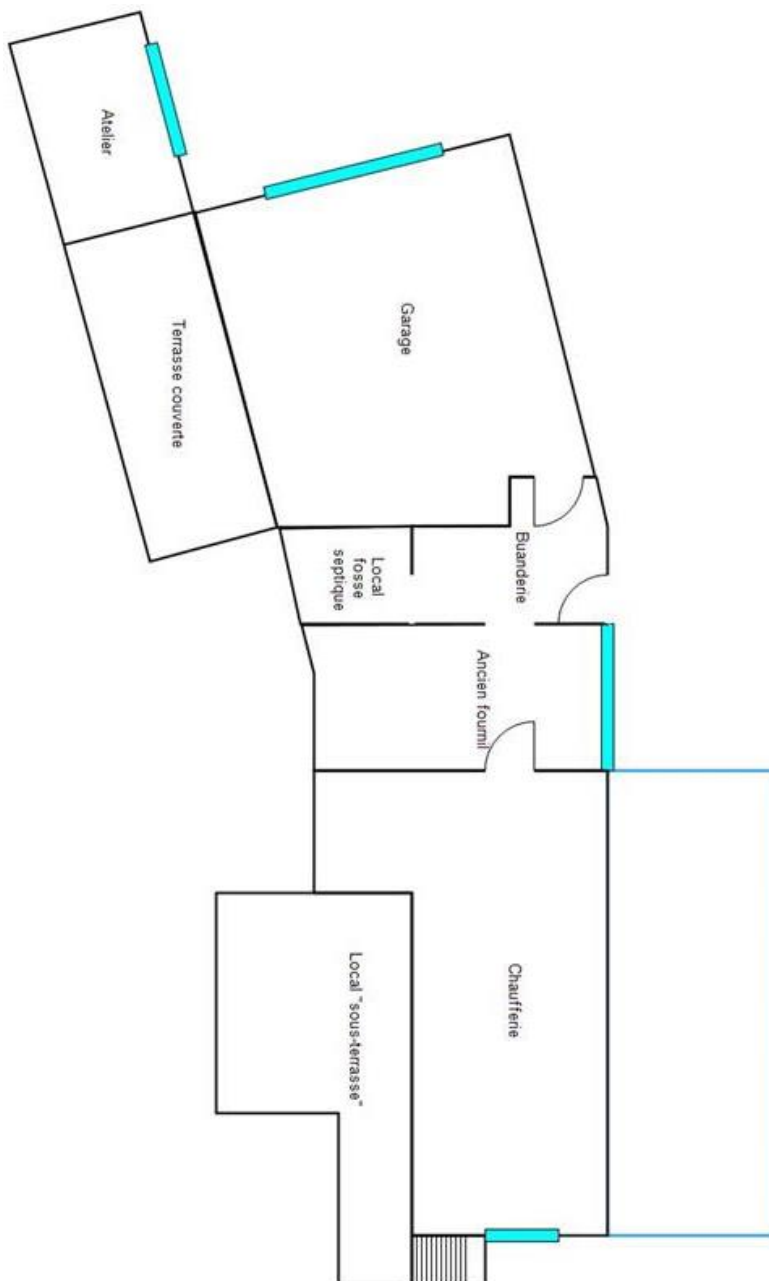


PLANCHE DE REPÉRAGE USUEL			
N° dossier :		23-127148-DESCUBES	
N° planche :		Version :	Type :
3/4		0	Croquis
Origine du plan :		Cabinet de diagnostics	
Adresse de l'immeuble :		Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE	
Bâtiment – Niveau :		3- Maison R+1	

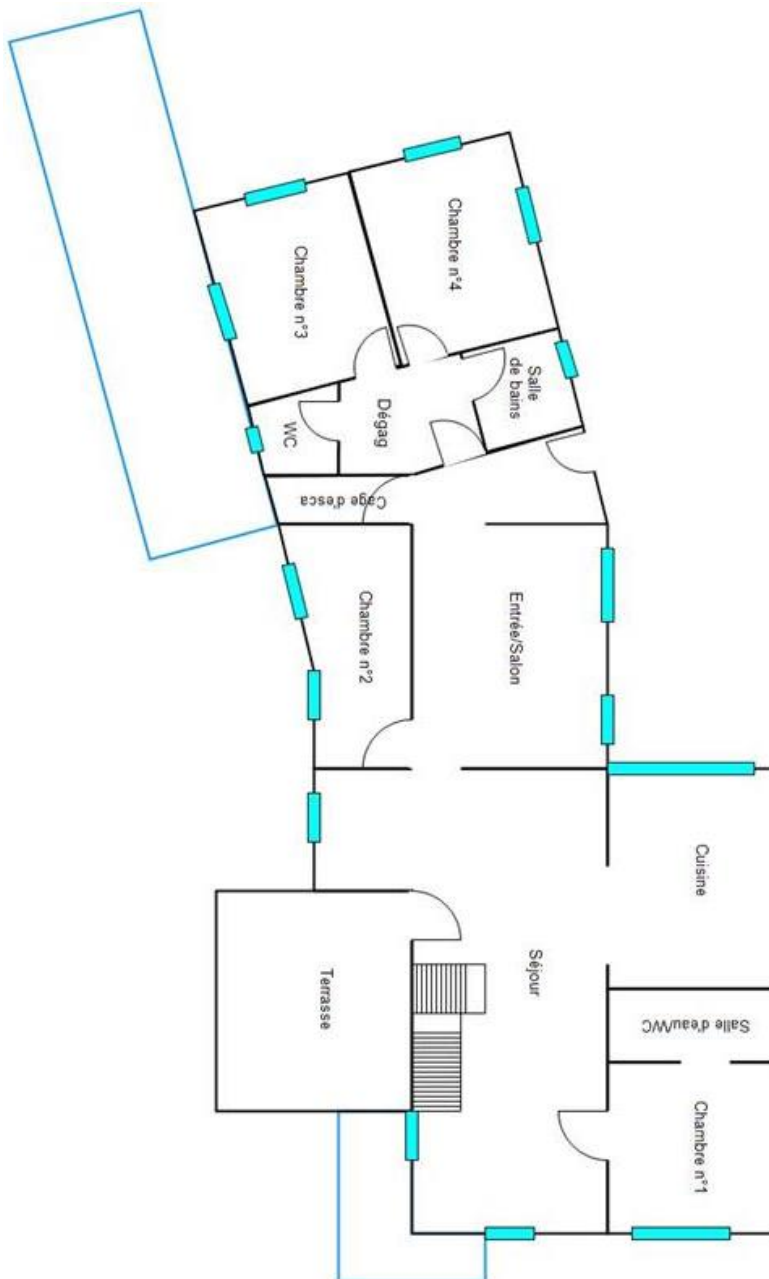
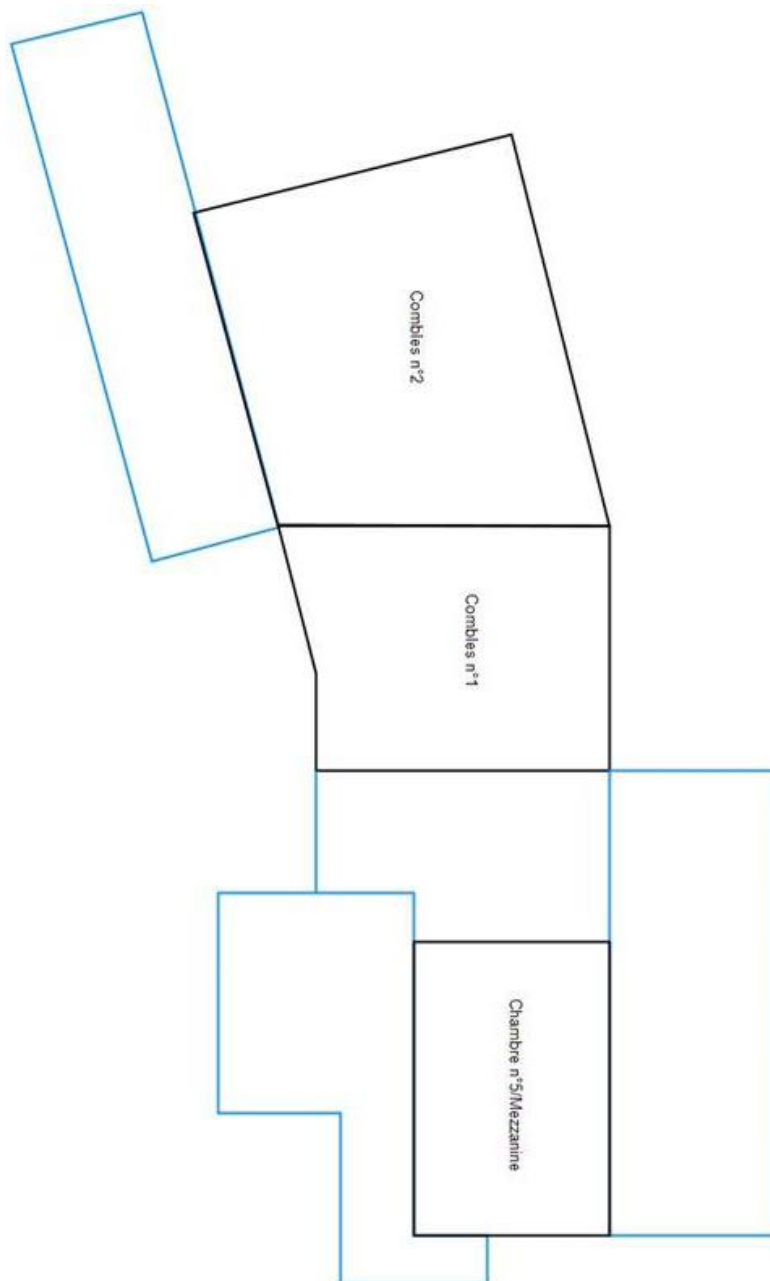


PLANCHE DE REPÉRAGE USUEL					
N° dossier :		23-127148-DESCUBES		Adresse de l'immeuble : Le Causse Blanc 12700 CAPDENAC-GARE	
N° planche :	4/4	Version :	0	Bâtiment – Niveau : 4- Maison R+2	
Type :			Croquis		
Origine du plan :				Cabinet de diagnostics	



# ÉLECTRICITÉ

## DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7 et R 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF C16-600 de juillet 2017.

### A DÉSIGNATION DU OU DES IMMEUBLES BÂTI(S)

▪ Localisation du ou des immeubles bâti(s)

Département : **AVEYRON**

Commune : **CAPDENAC-GARE (12700)**

Adresse : **Le Causse Blanc**

Lieu-dit / immeuble :

Réf. Cadastre : B - 734 736 479

Type d'immeuble :

Appartement

Maison individuelle

Propriété de :

**Mme DESCUBES Nicole  
Le Causse Blanc  
12700 CAPDENAC-GARE**

▪ Désignation et situation du lot de (co)propriété :

N° de Lot :

Année de construction : Avant 1947

Année de l'installation : > à 15ans

Distributeur d'électricité : ERDF

Rapport n° : 23-127148-DESCUBES ELEC

### B IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ Identité du donneur d'ordre

Nom / Prénom : **Mme DESCUBES Nicole**

Adresse : **Le Causse Blanc**

**12700 CAPDENAC-GARE**

▪ Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :

Autre le cas échéant (préciser)

### C IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR

▪ Identité de l'opérateur :

Nom : **LADIRAT**

Prénom : **jean-françois**

Nom et raison sociale de l'entreprise : **SOCOBOIS**

Adresse : 14, boulevard Juskiewenski

46100 Figeac

N° Siret : 42398888000021

Désignation de la compagnie d'assurance : ALLIANZ

N° de police : Contrat n° 55756556 date de validité : 31/12/2023

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : Bureau Veritas Certification 9 cours du Triangle de l'Arche 92800 PUTEAUX, le 06/03/2018 , jusqu'au 05/03/2023

N° de certification : 8076777

**D LIMITES DU DOMAINE D'APPLICATION DU DIAGNOSTIC**

Le diagnostic porte uniquement sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure, ni les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés sous une tension < 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur de diagnostic ne porte que sur les constituants visibles, visitables de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue, sans déplacement de meubles ni démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

**E SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ**

**E1 Anomalies et / ou constatations diverses relevées lors du diagnostic**

Cocher distinctement le cas approprié parmi les quatre éventualités ci-dessous :

- L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie et ne fait pas l'objet de constatations diverses.**
- L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie, mais fait l'objet de constatations diverses.**
- L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.**  
Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).  
**L'installation ne fait pas l'objet de constatations diverses.**
- L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.**  
Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).  
**L'installation fait également l'objet de constatations diverses.**



**E2 Les domaines faisant l'objet d'anomalies sont :**

Cocher distinctement les domaines où des anomalies non compensées sont avérées en faisant mention des autres domaines :

- 1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.
- 2. La protection différentielle à l'origine de l'installation électrique et sa sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre.
- 3. La prise de terre et l'installation de mise à la terre.
- 4. La protection contre les surintensités adaptée à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
- 5. La liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- 6. Les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche.
- 7. Des matériels électriques présentant des risques de contact direct.
- 8.1. Des matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.
- 8.2. Des conducteurs non protégés mécaniquement.
- 9. Des appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative.
- 10. La piscine privée ou le bassin de fontaine

**E3 Les constatations diverses concernent :**

Cocher distinctement le(s) cas approprié(s) parmi les éventualités ci-dessous :

- Des installations, parties d'installations ou spécificités non couvertes par le présent diagnostic
- Des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés
- Des constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement

**F ANOMALIES IDENTIFIÉES**

N° article (1)	Libellé des anomalies	Localisation (*)	N° article (2)	Libellé des mesures compensatoires correctement mises en œuvre (3)
B.3.3.1 d)	La valeur de la résistance de la PRISE DE TERRE n'est pas adaptée au courant différentiel résiduel (sensibilité) du ou des dispositifs différentiels protégeant l'ensemble de l'installation électrique.	Cuisine		
B.3.3.6 a1)	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre.	Chambre n°3	B.3.3.6.1	(Anomalie compensée par le point de contrôle B.3.3.6.1) Alors que des socles de prise de courant ou des CIRCUITS de l'installation ne sont pas reliés à la terre (B.3.3.6 a1), a2 et a3), la MESURE COMPENSATOIRE suivante est correctement mise en œuvre : • protection du (des) CIRCUIT (s) concerné (s) ou de l'ensemble de l'installation électrique par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B.6.3.1 a)	Local contenant une baignoire ou une douche : l'installation électrique ne répond pas aux prescriptions particulières appliquées à ce local (adéquation entre l'emplacement où est installé le MATERIEL ELECTRIQUE et les caractéristiques de ce dernier – respect des règles de protection contre les chocs électriques liées aux zones).	Salle de bains		
B.7.3 a)	L'ENVELOPPE d'au moins un matériel est manquante ou détériorée.	Atelier		
B.7.3 d)	L'installation électrique comporte au moins une CONNEXION avec une partie active nue sous tension accessible.	Atelier		
B.7.3 e)	L'installation électrique comporte au moins un dispositif de protection avec une partie active nue sous tension accessible.	Buanderie		Caches manquants sur le tableau de répartition.
B.8.3 e)	Au moins un CONDUCTEUR isolé n'est pas placé sur toute sa longueur dans un conduit, une goulotte, une plinthe ou une huisserie, en matière isolante ou métallique, jusqu'à sa pénétration dans le MATERIEL ELECTRIQUE qu'il alimente.	Garage		

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600.

(2) Référence des mesures compensatoires selon la norme NF C 16-600.

(3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le n° d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée

(\*) Avertissement: la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

**G.1 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

N° article (1)	Libellé des informations
B.11 a1)	L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
B.11 b2)	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur.
B.11 c2)	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15mm.

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NFC 16-600

**G.2 CONSTATATIONS DIVERSES**

➤ **E.2 - Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés**

N° article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon norme FD C16-600 - Annexe C	Motifs (2)
B.2.3.1 h)	Déclenche, lors de l'essai de fonctionnement, pour un courant de défaut au plus égal à son courant différentiel-résiduel assigné (sensibilité).	Test non réalisable du disjoncteur différentiel d'EDF uniquement (résistance de terre > 300 Ohms).
B.3.3.6 b)	Eléments constituant les CONDUCTEURS DE PROTECTION appropriés.	Supports non démontés.
B.3.3.6 c)	Section satisfaisante des CONDUCTEURS DE PROTECTION.	Supports non démontés.
B.4.3 c)	CONDUCTEURS de phase regroupés sous la même PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES en présence de CONDUCTEURS NEUTRE commun à plusieurs CIRCUITS.	Supports non démontés.
B.4.3 j2)	Courants assignés (calibres) adaptés de plusieurs INTERRUPTEURS différentiels placés en aval du DISJONCTEUR de branchement et protégeant tout ou partie de l'installation (ou de l'INTERRUPTEUR différentiel placé en aval du DISJONCTEUR de branchement et ne protégeant qu'une partie de l'installation).	Non contrôlable (cf norme électrique).
B.7.3 b)	Isolant des CONDUCTEURS en bon état.	Supports non démontés.
B.8.3 c)	Absence de CONDUCTEUR repéré par la double coloration vert et jaune utilisé comme CONDUCTEUR ACTIF.	Supports non démontés.
B.8.3 d)	Absence de CONDUCTEUR ACTIF dont le diamètre est < 12/10 mm (1,13 mm²).	Supports non démontés.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) *Références des numéros d'article selon norme FD C16-600 – Annexe C*

(2) *Les motifs peuvent être, si c'est le cas :*

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

**H IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIÈCES ET EMPLACEMENTS) N'AYANT PU ÊTRE VISITÉES ET JUSTIFICATION :**

Néant

**CACHET, DATE ET SIGNATURE**

Cachet de l'entreprise



Dates de visite et d'établissement de l'état

**Visite effectuée le 20/02/2023**

Date de fin de validité : 19/02/2026

Etat rédigé à Figeac Le 20/02/2023

Nom : LADIRAT Prénom : jean-françois

Signature de l'opérateur :

**OBJECTIF DES DISPOSITIONS ET DESCRIPTION DES RISQUES ENCOURUS EN FONCTION DES ANOMALIES IDENTIFIÉES**

Correspondance avec le domaine d'anomalies (1)	Objectif des dispositions et description des risques encourus
1	<p><b>Appareil général de commande et de protection</b> : Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
2	<p><b>Protection différentielle à l'origine de l'installation</b> : ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
3	<p><b>Prise de terre et installation de mise à la terre</b> : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
4	<p><b>Protection contre les surintensités</b> : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuit à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
5	<p><b>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche</b> : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
6	<p><b>Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche</b> : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
7	<p><b>Matériels électriques présentant des risques de contact direct</b> : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés, ...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
8	<p><b>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage</b> : Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant.</p> <p>Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
9	<p><b>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives</b> : Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension, peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
10	<p><b>Piscine privée ou bassin de fontaine</b> : les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>

(1) Référence des anomalies selon la norme NF C 16-600

**J** **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Correspondance avec le domaine d'informations (1)	Objectif des dispositions et description des risques encourus
11	<p><b>Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tou ou partie de l'installation électrique:</b> L'objectif est d'assurer rapidement la mise hors tension de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique, etc.) des mesures classiques de protection contre les chocs électriques</p> <p><b>Socles de prise de courant de type à obturateurs :</b> L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ou l'électrisation, voire l'électrocution.</p> <p><b>Socles de prise de courant de type à puits:</b> La présence d'un puit au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiche mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.</p>

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme NF C 16-600

# DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2312E05525721  
établi le : 20/02/2023  
valable jusqu'au : 19/02/2033

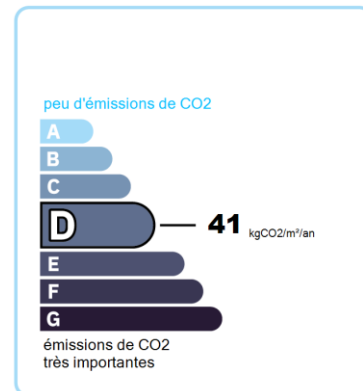
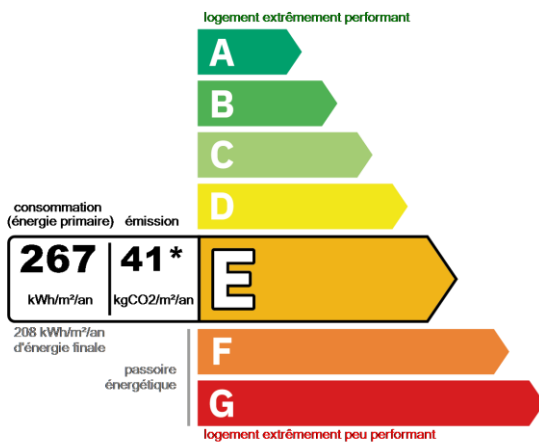
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe](http://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe)



adresse : **Le Causse Blanc, 12700 CAPDENAC-GARE**  
type de bien : Maison d'habitation T7  
année de construction : 1947  
surface habitable : **141,35 m<sup>2</sup>**  
propriétaire : DESCUBES Nicole  
adresse : Le Causse Blanc, 12700 CAPDENAC-GARE

## Performance énergétique

\* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 5862 kg de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent de 30372 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

## Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **2377 €** et **3215 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

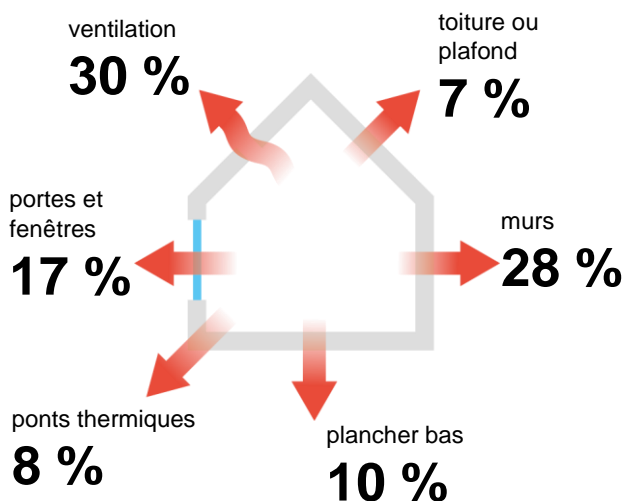
### Informations diagnostiqueur

**SOCOBOIS**  
14, boulevard Juskievski  
46100 Figeac  
diagnostiqueur :  
jean-françois LADIRAT

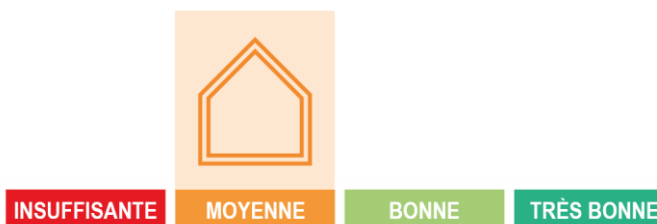
tel : 05 65 73 11 11  
email : [socobois@socobois.net](mailto:socobois@socobois.net)  
n° de certification : 8076777  
organisme de certification : Bureau  
Veritas Certification



### Schéma des déperditions de chaleur



### Performance de l'isolation

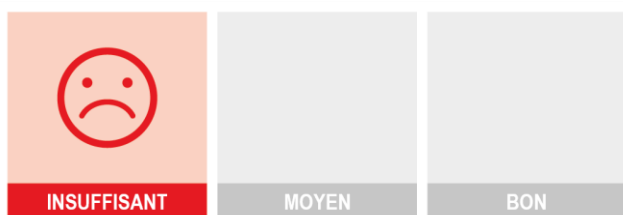


### Système de ventilation en place



Ventilation mécanique sur conduit existant après 2012

### Confort d'été (hors climatisation)\*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Equipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

### Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



système de chauffage au bois

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



réseau de chaleur vertueux

\*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).



## Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	bois	6996 (6996 éf)	Entre 1 935€ et 2 617€	80%
	fioul	14291 (14291 éf)		
	électrique	9988 (4343 éf)		
eau chaude sanitaire	fioul	1661 (1661 éf)	Entre 326€ et 440€	14%
	électrique	3096 (1346 éf)		
refroidissement				0%
éclairage	électrique	641 (279 éf)	Entre 41€ et 55€	2%
auxiliaires	électrique	1 185 (515 éf)	Entre 76€ et 102€	4%
<b>énergie totale pour les usages recensés</b>		<b>37 858 kWh</b> (29 430 kWh é.f.)	Entre 2 377€ et 3 215€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 127,97l par jour.

é.f. → énergie finale

\* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

## Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



## Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -22,1% sur votre facture **soit -502 € par an**

**astuces** (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

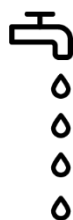
- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



## Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

**astuces**

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



## Consommation recommandée → 127,97l /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.

53l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -23% sur votre facture **soit -89 € par an**

**astuces**






- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : [www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie](http://www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie)

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

## Vue d'ensemble du logement





	description	isolation
 murs	Mur 18 NORD Nord Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 7 SUD Sud Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu donnant sur Extérieur, non isolé Mur 4 NORD Nord Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé	<b>insuffisante</b>
 plancher bas	Plancher 4 Bois sur solives bois donnant sur Local non chauffé, isolé Plancher 1 Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton donnant sur Local non chauffé, isolé	<b>bonne</b>
 toiture / plafond	Plafond 1 Bois sous solives bois donnant sur Combles perdus, isolé Plafond 5 Bois sur solives bois donnant sur Combles perdus, non isolé	<b>moyenne</b>
 toiture / plafond	Plafond 3 Combles aménagés sous rampants donnant sur Extérieur, isolation inconnue Plafond 4 Combles aménagés sous rampants donnant sur Extérieur, isolation inconnue	<b>moyenne</b>
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres coulissantes, Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 6 mm) avec Fermeture Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 10 mm) avec Fermeture Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 16 mm) avec Fermeture Fenêtres battantes, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 8 mm) avec Fermeture Porte isolée avec double vitrage Porte Bois Opaque pleine	<b>moyenne</b>

## Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Chaudière standard Fioul installation en 2016, individuel sur Radiateur Insert Bois installation en 1991, individuel Radiateur électrique NFC Electrique installation en 2010, individuel
 eau chaude sanitaire	Chaudière standard Fioul installation en 2016, individuel, production instantanée. Chauffe-eau vertical Electrique installation en 2000, individuel, production par semi-accumulation
 ventilation	Ventilation mécanique sur conduit existant après 2012
 pilotage	Radiateur électrique NFC -modèle "GALILEE" : Radiateur électrique NFC : avec régulation pièce par pièce, intermittence par pièce avec minimum de température Chaudière standard - marque "DOMUSA" : Radiateur : robinets thermostatique, avec régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température Insert bois - marque "Inconnue" : Autres équipements : sans régulation pièce par pièce, absence d'équipements d'intermittence

## Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C -60°C) pour éviter le risque de développement de la légionelle (en dessous de 50°C) .
 insert/poêle bois	Nettoyer les conduits de fumées tous les ans pour un chauffage bois
 éclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.



**radiateur**

Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur



**ventilation**

Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel.

## Recommandations d'amélioration de la performance








Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

2

## Les travaux à envisager montant estimé : 26700 à 43350 €

lot	description	performance recommandée
 portes et fenêtres	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$ . Montant estimé par fenêtre Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air	$U_w < 1,7W/m^2K$
 chauffage	PAC Air Eau : Installation d'une pompe à chaleur air / eau	
 portes et fenêtres	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$ . Montant estimé par fenêtre Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air	$U_w < 1,7W/m^2K$
 portes et fenêtres	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$ . Montant estimé par fenêtre Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air	$U_w < 1,7W/m^2K$
 portes et fenêtres	Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un $U_w \leq 1,3$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,3$ ou un $U_w \leq 1,7$ $W/m^2.K$ et un facteur de transmission solaire $Sw \geq 0,36$ . Montant estimé par fenêtre Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air	$U_w < 1,7W/m^2K$

**portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :  
Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.  
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .  
Montant estimé par fenêtre  
Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

 $U_w < 1,7W/m^2K$ **portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :  
Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.  
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .  
Montant estimé par fenêtre  
Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

 $U_w < 1,7W/m^2K$ **portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :  
Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.  
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .  
Montant estimé par fenêtre  
Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

 $U_w < 1,7W/m^2K$ **portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :  
Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.  
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .  
Montant estimé par fenêtre  
Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air







 $U_w < 1,7W/m^2K$ **portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :  
Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.  
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .  
Montant estimé par fenêtre  
Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

 $U_w < 1,7W/m^2K$ **portes et fenêtres**

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :  
Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.  
(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7$   $W/m^2.K$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .  
Montant estimé par fenêtre

 $U_w < 1,7W/m^2K$

 <p><b>portes et fenêtres</b></p>	<p>Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air</p> <p>Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficiaire du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un <math>U_w \leq 1,3</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,3</math> ou un <math>U_w \leq 1,7</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,36</math>.)</p> <p>Montant estimé par fenêtre</p> <p>Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air</p>	<p><math>U_w &lt; 1,7W/m^2K</math></p>
 <p><b>portes et fenêtres</b></p>	<p>Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficiaire du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un <math>U_w \leq 1,3</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,3</math> ou un <math>U_w \leq 1,7</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,36</math>.)</p> <p>Montant estimé par fenêtre</p> <p>Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air</p>	<p><math>U_w &lt; 1,7W/m^2K</math></p>
 <p><b>portes et fenêtres</b></p>	<p>Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficiaire du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un <math>U_w \leq 1,3</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,3</math> ou un <math>U_w \leq 1,7</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,36</math>.)</p> <p>Montant estimé par fenêtre</p> <p>Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air</p>	<p><math>U_w &lt; 1,7W/m^2K</math></p>
 <p><b>portes et fenêtres</b></p>	<p>Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficiaire du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un <math>U_w \leq 1,3</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,3</math> ou un <math>U_w \leq 1,7</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,36</math>.)</p> <p>Montant estimé par fenêtre</p> <p>Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air</p>	<p><math>U_w &lt; 1,7W/m^2K</math></p>
 <p><b>portes et fenêtres</b></p>	<p>Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficiaire du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un <math>U_w \leq 1,3</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,3</math> ou un <math>U_w \leq 1,7</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,36</math>.)</p> <p>Montant estimé par fenêtre</p> <p>Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air</p>	<p><math>U_w &lt; 1,7W/m^2K</math></p>
 <p><b>portes et fenêtres</b></p>	<p>Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif : Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif. (Pour bénéficiaire du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un <math>U_w \leq 1,3</math> <math>W/m^2.K</math> et un facteur de transmission solaire <math>Sw \geq 0,3</math> ou un</p>	<p><math>U_w &lt; 1,7W/m^2K</math></p>

$U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.\text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air



#### portes et fenêtres

Remplacement menuiserie et vitrage peu émissif :

Remplacement des fenêtres et portes- fenêtres par des menuiseries avec double-vitrage peu émissif.

(Pour bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses d'équipement de l'habitation principale, choisir un  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.\text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,3$  ou un  $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.\text{K}$  et un facteur de transmission solaire  $Sw \geq 0,36$ .

Montant estimé par fenêtre

Lors du changement des fenêtres et s'il n'y a pas d'entrées d'air par ailleurs, prévoir des fenêtres avec des entrées d'air intégrées pour assurer le renouvellement de l'air

$U_w < 1,7 \text{ W/m}^2.\text{K}$



#### eau chaude sanitaire

PAC thermodynamique ECS : Installation d'une pompe à chaleur thermodynamique dédiée à la production d'eau chaude sanitaire

### Commentaire:

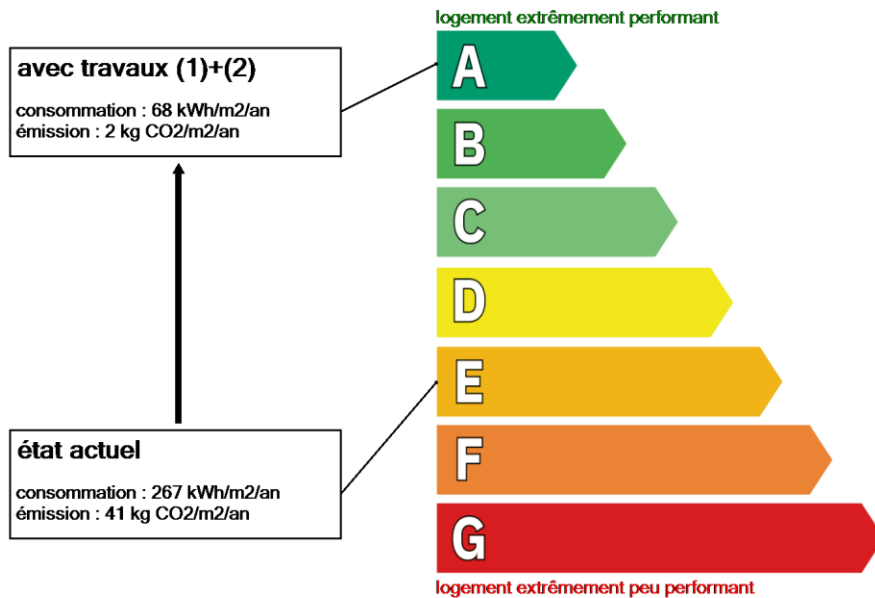
Néant

#### INFORMATIONS & RESERVES :

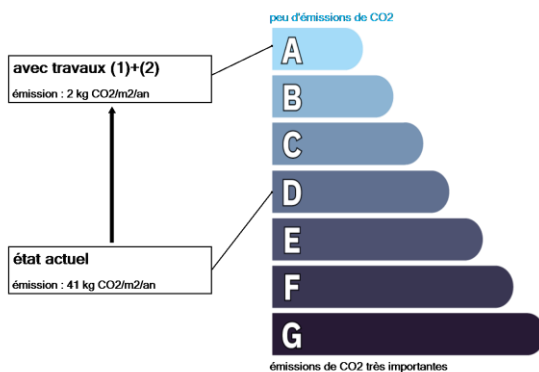
Le nouveau moteur de calcul, fourni par les pouvoirs publics et mis en œuvre par les éditeurs de logiciels, pour la réalisation du DPE V3, est d'application obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, bien qu'étant toujours en cours de validation. Il a fait l'objet de modifications applicables à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021 et il pourra encore faire l'objet d'autres modifications. Le diagnostiqueur n'a aucune possibilité d'intervenir sur les calculs réalisés, qui peuvent être imprécis ou erronés et, en conséquence, décline toute responsabilité s'agissant des étiquettes et des estimations.

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



TOUT POUR MA RÉNOV'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

[www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller](http://www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller)

ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

[www.faire.gouv.fr/aides-de-financement](http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement)



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.



## Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée ([diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr](http://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr)).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par Bureau Veritas Certification, 9 cours du Triangle de l'Arche 92800 PUTEAUX

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Référence du DPE : **2312E0552572I**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **AO-734 736 479**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **20/02/2023**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

relevé de propriété

Permis de construire de l'extension n°1 : PC 01205288A0061 du 28/05/1988 et

Permis de construire de l'extension n°2 : PC 01205293A0059 du 12/07/1993

Isolation plancher : facture ISOTEC n°20031-112 du 31/01/2020 /

factures de travaux ou bordereaux de livraison décrivant les travaux réalisés, mentionnant l'adresse du bien

### Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Attention : il peut apparaître des écarts significatifs entre les factures d'énergies que vous payez et les consommations indiquées dans le DPE. Plusieurs raisons peuvent être invoquées : les conditions climatiques, l'occupation du logement, l'usage des occupants, le rendement et l'entretien des équipements, sans que cette liste ne soit exhaustive.







Dans le cadre de notre DPE, il n'a pas été possible d'identifier l'année d'isolation ou l'épaisseur de certains murs, planchers et/ou plafonds (manque d'information du propriétaire et/ou impossibilité technique de visualiser l'isolant en place. Par conséquent l'isolation est notée comme inconnu dans notre rapport.

Dans le cadre de notre DPE, il n'a pas été possible d'obtenir les éléments concernant les dates d'installation des équipements en place (chaudière, ECS, Radiateurs électriques, ventilation) par conséquent, il sera noté comme inconnu dans notre rapport / valeur par défaut ou date de construction.




L'année de construction du bien ne nous a pas été fournie.

Nous l'avons donc estimée comme la réglementation en vigueur nous l'autorise.







































## généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département		12 - Aveyron
Altitude	 donnée en ligne	330
Type de bien	 document fourni	Maison Individuelle
Année de construction	 document fourni	1947
Surface habitable du logement	 observée ou mesurée	141,35
Nombre de niveaux du logement	 observée ou mesurée	2
Hauteur moyenne sous plafond	 observée ou mesurée	2,61







































## enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Mur 5 NORD	Surface	 observée ou mesurée	9,54 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	25 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Mur 6 SUD	Surface	 observée ou mesurée	9,71 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 7 SUD</b>		
Surface	 observée ou mesurée	15,87 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 8 EST</b>		
Surface	 observée ou mesurée	11,06 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 9 SUD</b>		
Surface	 observée ou mesurée	8,49 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Mur 10 SUD</b>		
Surface	 observée ou mesurée	6,11 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Mur 11 NORD</b>		
Surface	 observée ou mesurée	1,6 m <sup>2</sup>
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Mur 12 SUD</b>	Surface	 observée ou mesurée	1,01 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 13 NORD</b>	Surface	 observée ou mesurée	7,64 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
<b>Mur 14 EST</b>	Surface	 observée ou mesurée	6,07 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Mur 15 OUEST</b>	Surface	 observée ou mesurée	5,63 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Oui
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Comble fortement ventilé
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	6,07 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	72,94 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)	
<b>Mur 16 EST</b>	Surface	 observée ou mesurée	7,85 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	25 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Mur 17 OUEST</b>	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
	Surface	 observée ou mesurée	2,6 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	25 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Mur 18 NORD</b>	Surface	 observée ou mesurée	17,63 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	25 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Mur 1 SUD</b>	Surface	 observée ou mesurée	7 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Briques creuses
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	15 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	5 cm
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Garage
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	7 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	84,16 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
	<b>Mur 2 SUD</b>	Surface	 observée ou mesurée
Matériau mur		 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	25 cm
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Inconnue
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Non
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde
Doublage		 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Mur 3 OUEST</b>	Surface	 observée ou mesurée	9,99 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	25 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue






































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Mur 4 NORD</b>	Surface	 observée ou mesurée	12,67 m <sup>2</sup>
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	25 cm
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
<b>Plafond 1</b>	Surface	 observée ou mesurée	56,99 m <sup>2</sup>
	Type	 observée ou mesurée	Bois sous solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Epaisseur isolant	 observée ou mesurée	20 cm
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	56,99 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	72,94 m <sup>2</sup>
	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non
	<b>Plafond 2</b>	Surface	 observée ou mesurée
Type		 observée ou mesurée	Combles aménagés sous rampants
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Inconnue
Inertie		 observée ou mesurée	Légère
<b>Plafond 3</b>	Surface	 observée ou mesurée	45,43 m <sup>2</sup>
	Type	 observée ou mesurée	Combles aménagés sous rampants
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
<b>Plafond 4</b>	Surface	 observée ou mesurée	27,42 m <sup>2</sup>
	Type	 observée ou mesurée	Combles aménagés sous rampants
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
<b>Plafond 5</b>	Surface	 observée ou mesurée	3,84 m <sup>2</sup>
	Type	 observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Non
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	3,84 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	4,53 m <sup>2</sup>







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Plancher 1	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non
	Surface	 observée ou mesurée	39,66 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Résistance isolant	 document fourni	3 m <sup>2</sup> K/W
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Garage
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	39,66 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	84,16 m <sup>2</sup>
	Plancher 2	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée
Surface		 observée ou mesurée	9,67 m <sup>2</sup>
Type de plancher bas		 observée ou mesurée	Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Oui
Résistance isolant		 document fourni	3 m <sup>2</sup> K/W
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence		 observée ou mesurée	Garage
Surface Aiu		 observée ou mesurée	9,67 m <sup>2</sup>
Surface Aue		 observée ou mesurée	15,07 m <sup>2</sup>
Plancher 3		Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée
	Surface	 observée ou mesurée	10,44 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Résistance isolant	 document fourni	3 m <sup>2</sup> K/W
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	10,44 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	25,69 m <sup>2</sup>
	Plancher 4	Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée
Surface		 observée ou mesurée	40,69 m <sup>2</sup>
Type de plancher bas		 observée ou mesurée	Bois sur solives bois
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Oui
Résistance isolant		 document fourni	3 m <sup>2</sup> K/W
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence		 observée ou mesurée	Garage
Surface Aiu		 observée ou mesurée	40,69 m <sup>2</sup>
Surface Aue		 observée ou mesurée	98,34 m <sup>2</sup>
Plancher 5		Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée
	Surface	 observée ou mesurée	4,07 m <sup>2</sup>

## Fiche technique du logement (suite)







































donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Voutains en brique ou moellons	
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue	
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Garage	
Surface Aiu	 observée ou mesurée	4,07 m <sup>2</sup>	
Surface Aue	 observée ou mesurée	98,34 m <sup>2</sup>	
Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non	
<b>Plancher 6</b>	Surface	 observée ou mesurée	5,43 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Voutains en brique ou moellons
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	5,43 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	25,69 m <sup>2</sup>
Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non	
<b>Plancher 7</b>	Surface	 observée ou mesurée	5,99 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Cellier
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	5,99 m <sup>2</sup>
	Surface Aue	 observée ou mesurée	10,05 m <sup>2</sup>
Etat isolation des parois du local non chauffé	 observée ou mesurée	Non	
<b>Plancher 8</b>	Surface	 observée ou mesurée	28,72 m <sup>2</sup>
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	24,04 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	28,72 m <sup>2</sup>
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Terre-plein	
<b>Fenêtre 2</b>	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,44 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq$ 22mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22,5) (Central est , 22,5) (Central ouest , 75) (Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	4,73 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq$ 75°)
<b>Fenêtre 3</b>		
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes sans soubassement
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq$ 22mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 22,5) (Central ouest , 22,5) (Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,36 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq$ 75°)
<b>Fenêtre 4</b>		
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq$ 22mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 75) (Central ouest , 75) (Latéral ouest , 75)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui









































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Fenêtre 5	Surface de baies	 observée ou mesurée	1,36 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$ )
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 75) (Central ouest , 75) (Latéral ouest , 75)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui	
Fenêtre 6	Surface de baies	 observée ou mesurée	0,64 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	 observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 75) (Central est , 75) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui	
Fenêtre 7	Surface de baies	 observée ou mesurée	2,8 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	observée ou mesurée	(Latéral est , 75) (Central est , 75) (Central ouest , 75) (Latéral ouest , 45)
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 8</b>	Surface de baies	observée ou mesurée	0,78 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier $\leq 22\text{mm}$ )
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Type de masques lointains	observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	observée ou mesurée	(Latéral est , 75) (Central est , 45) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 75)
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui
	<b>Fenêtre 9</b>	Surface de baies	observée ou mesurée
Type de vitrage		observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		observée ou mesurée	Air
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier $\leq 22\text{mm}$ )
Orientation des baies		observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains		observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$		observée ou mesurée	(Latéral est , 75) (Central est , 45) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 75)
Présence de joints		observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 10</b>		Surface de baies	observée ou mesurée







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 valeur par défaut	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$ )
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 22,5) (Central ouest , 22,5) (Latéral ouest , 75)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,33 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
<b>Fenêtre 1</b>	Type menuiserie  observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie  observée ou mesurée	Tunnel
	Type ouverture  observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets  observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies  observée ou mesurée	Sud
	Type de masques lointains  observée ou mesurée	Non Homogène
	Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$  observée ou mesurée	(Latéral est , 22,5) (Central est , 22,5) (Central ouest , 75) (Latéral ouest , 45)
	Présence de joints  observée ou mesurée	Oui
	Surface de baies  observée ou mesurée	1,36 m <sup>2</sup>
	Type de vitrage  observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air  observée ou mesurée	8 mm
	Présence couche peu émissive  observée ou mesurée	Non
<b>Fenêtre 11</b>	Gaz de remplissage  observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre  observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage  observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
	Type menuiserie  observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie  observée ou mesurée	Tunnel







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 22mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22,5) (Central est , 22,5) (Central ouest , 75) (Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 12</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,48 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 22mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 45) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 22,5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 13</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,12 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier ≤ 22mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 22,5) (Central est , 45) (Central ouest , 75) (Latéral ouest , 45)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 14</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	1,12 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 valeur par défaut	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois (épaisseur tablier $\leq 22\text{mm}$ )
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 45) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 22,5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	2,75 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage horizontal
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	15 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 valeur par défaut	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Horizontale ( $25^\circ \leq$ Inclinaison $< 75^\circ$ )
<b>Fenêtre 15</b>	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu Extérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Nord
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,69 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage horizontal
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	15 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 valeur par défaut	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Horizontale ( $25^\circ \leq$ Inclinaison $< 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Nu Extérieur
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres battantes
<b>Fenêtre 16</b>		







































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Sud
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 10) (Central est , 10) (Central ouest , 10) (Latéral ouest , 10)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 17</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,93 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	6 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Fenêtres coulissantes
Type volets	 observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Est
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 45) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 22,5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 18</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	5,07 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	 observée ou mesurée	6 mm
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	 observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	 observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	 observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie	 observée ou mesurée	Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique
Positionnement de la menuiserie	 observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture	 observée ou mesurée	Portes-fenêtres coulissantes
Type volets	 observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies	 observée ou mesurée	Ouest
Type de masques lointains	 observée ou mesurée	Non Homogène
Hauteur moyenne $\alpha$ , $\beta$	 observée ou mesurée	(Latéral est , 45) (Central est , 45) (Central ouest , 45) (Latéral ouest , 22,5)
Présence de joints	 observée ou mesurée	Oui
<b>Fenêtre 19</b>		
Surface de baies	 observée ou mesurée	0,44 m <sup>2</sup>
Type de vitrage	 observée ou mesurée	Simple vitrage vertical
Présence couche peu émissive	 observée ou mesurée	Non

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$ )
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Tunnel
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies		observée ou mesurée	Ouest
Présence de joints		observée ou mesurée	Non
<b>Porte 1</b>	Type de menuiserie		Bois
	Type de porte		Opaque pleine
	Surface		1,73 m <sup>2</sup>
	Présence de joints		Non
<b>Porte 2</b>	Type de porte		Porte isolée avec double vitrage
	Surface		3,08 m <sup>2</sup>
	Présence de joints		Oui
<b>Linéaire Plancher 2 Mur 1 SUD</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		Plancher 2 : ITE Mur 1 SUD : ITE
	Longueur du pont thermique		3,58 m
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 2 SUD</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		valeur par défaut Plancher 1 : ITE Mur 2 SUD : ITI
	Longueur du pont thermique		4,71 m
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 3 OUEST</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		valeur par défaut Plancher 1 : ITE Mur 3 OUEST : ITI
	Longueur du pont thermique		6,03 m
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 4 NORD</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		valeur par défaut Plancher 1 : ITE Mur 4 NORD : ITI
	Longueur du pont thermique		7,83 m
<b>Linéaire Plancher 1 Mur 5 NORD</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		valeur par défaut Plancher 1 : ITE Mur 5 NORD : ITI
	Longueur du pont thermique		5,32 m
<b>Linéaire Plancher 8 Mur 16 EST</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		valeur par défaut Mur 16 EST : ITI
	Longueur du pont thermique		3,47 m
<b>Linéaire Plancher 8 Mur 17 OUEST</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		valeur par défaut Mur 17 OUEST : ITI
	Longueur du pont thermique		3,03 m
<b>Linéaire Plancher 8 Mur 18 NORD</b>	Type de pont thermique		Plancher bas - Mur
	Type isolation		valeur par défaut Mur 18 NORD : ITI

## Fiche technique du logement (suite)


































donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 1 Mur 2 SUD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	8,64 m
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,38 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Linéaire Fenêtre 2 Mur 2 SUD	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,84 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
Linéaire Fenêtre 3 Mur 3 OUEST	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 4 Mur 4 NORD	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,7 m
Linéaire Fenêtre 5 Mur 4 NORD	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
Linéaire Fenêtre 6 Mur 4 NORD	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 6 Mur 4 NORD	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur	






































## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
<b>Linéaire Fenêtre 7 Mur 5 NORD</b>	Type isolation	✗ valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	9,48 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 8 Mur 6 SUD</b>	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	3,54 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 9 Mur 6 SUD</b>	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	3,44 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 10 Mur 7 SUD</b>	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	4,88 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 11 Mur 7 SUD</b>	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	4,84 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 12 Mur 8 EST</b>	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	4,86 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 13 Mur 9 SUD</b>	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	✗ valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	🔍 observée ou mesurée	4,24 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	🔍 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	🔍 observée ou mesurée	Oui
<b>Linéaire Fenêtre 14 Mur 14 EST</b>	Position menuiseries	🔍 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	🔍 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	✗ valeur par défaut	ITI























## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,24 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
<b>Linéaire Fenêtre 17 Mur 16 EST</b>	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,58 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
<b>Linéaire Fenêtre 18 Mur 17 OUEST</b>	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
<b>Linéaire Fenêtre 19 Mur 15 OUEST</b>	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,66 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
<b>Linéaire Porte 1 Mur 1 SUD</b>	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITE
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,01 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
<b>Linéaire Porte 2 Mur 4 NORD</b>	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 valeur par défaut	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,91 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Oui
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Tunnel

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Radiateur électrique NFC - modèle "GALILEE"	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage sans solaire	
	Type générateur	 observée ou mesurée	Radiateur électrique NFC -modèle "GALILEE"	
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	37,15 m <sup>2</sup>	
	Année d'installation	 valeur par défaut	2010	
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité	
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non	
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non	
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Radiateur électrique NFC	
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	37,15 m <sup>2</sup>	
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé	
	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Par pièce avec minimum de température	
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non	
	Chaudière standard - marque "DOMUSA"	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint
		Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière standard - marque "DOMUSA"
Surface chauffée		 observée ou mesurée	104,2 m <sup>2</sup>	
Année d'installation		 valeur par défaut	2016	
Energie utilisée		 observée ou mesurée	Fioul	
Présence d'une ventouse		 observée ou mesurée	Non	
QP0		 valeur par défaut	0,33 kW	
Pn		 valeur par défaut	24 kW	
Rpn		 valeur par défaut	86,76 %	
Rpint		 valeur par défaut	84,14 %	
Présence d'une veilleuse		 observée ou mesurée	Non	
Type émetteur		 observée ou mesurée	Radiateur	
Surface chauffée par émetteur		 observée ou mesurée	104,2 m <sup>2</sup>	
Type de chauffage		 observée ou mesurée	Central	
Insert bois - marque "Inconnue"	Equipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Central avec minimum de température	
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non	
	Type d'installation de chauffage	 observée ou mesurée	Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint	
	Type générateur	 observée ou mesurée	Insert bois - marque "Inconnue"	
	Surface chauffée	 observée ou mesurée	104,2 m <sup>2</sup>	
	Année d'installation	 valeur par défaut	1991	
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Bois	
	Type de combustible bois	 observée ou mesurée	Bûches	
	Présence d'une ventouse	 observée ou mesurée	Non	
	Présence d'une veilleuse	 observée ou mesurée	Non	
	Type émetteur	 observée ou mesurée	Autres équipements	
	Surface chauffée par émetteur	 observée ou mesurée	N.C	

## Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
	Type de chauffage	 observée ou mesurée	Divisé	
	Équipement d'intermittence	 observée ou mesurée	Absent	
	Présence de comptage	 observée ou mesurée	Non	
<b>Chauffe-eau vertical - marque "CHAFFOTEAUX &amp; MAURY"</b>	Type générateur	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical - marque "CHAFFOTEAUX & MAURY"	
	Année installation	 valeur par défaut	2000	
	Energie utilisée	 observée ou mesurée	Electricité	
	Type production ECS	 observée ou mesurée	Individuel	
	Pièces alimentées contiguës	 observée ou mesurée	Oui	
	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Non	
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	150 L	
	Type de ballon	 observée ou mesurée	Chauffe-eau vertical	
	Catégorie de ballon	 observée ou mesurée	B ou 2 étoiles	
	<b>Chaudière standard - marque "DOMUSA"</b>	Type générateur	 observée ou mesurée	Chaudière standard - marque "DOMUSA"
		Année installation	 valeur par défaut	2016
Energie utilisée		 observée ou mesurée	Fioul	
Type production ECS		 observée ou mesurée	Individuel	
Pièces alimentées contiguës		 observée ou mesurée	Oui	
Production en volume habitable		 observée ou mesurée	Non	
<b>Ventilation</b>	Type de ventilation	 observée ou mesurée	Ventilation mécanique sur conduit existant après 2012	
	Année installation	 valeur par défaut	2013	
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui	
	Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Oui	

# Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.



Référence : 23-127148-DESCUBES  
Pour le compte de SOCOBOIS

Date de réalisation : 20 février 2023 (Valable 6 mois)  
Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :  
du 24 septembre 2020.

## REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien  
Le Causse Blanc  
12700 Capdenac-Gare

Référence(s) cadastrale(s):  
0B0479, 0B0734, 0B0736

ERP établi selon les parcelles localisées au cadastre.

Vendeur  
DESCUBES Nicole



## SYNTHESES

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)						
Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PPRn	Inondation	approuvé	06/04/2010	non	non	p.3
Zonage de sismicité : 1 - Très faible <sup>(1)</sup>				non	-	-
Zonage du potentiel radon : 1 - Faible <sup>(2)</sup>				non	-	-
Commune non concernée par la démarche d'étude du risque lié au recul du trait de côte.						

Etat des risques approfondi (Attestation Argiles / ENSA / ERPS)	Concerné	Détails
Zonage du retrait-gonflement des argiles	Non	Aléa Faible
Plan d'Exposition au Bruit <sup>(3)</sup>	Non	-
Basias, Basol, Icpé	Non	0 site* à - de 500 mètres

\*ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).

(2) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R. 1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

(3) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.



## SOMMAIRE

Synthèses.....	1
Imprimé officiel.....	4
Localisation sur cartographie des risques.....	5
Déclaration de sinistres indemnisés.....	6
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	7
Annexes.....	8

## Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

en application des articles L.125-5 à 7, R.125-26, R.563-4 et D.563-8-1 du Code de l'environnement et de l'article L.174-5 du nouveau Code minier

**1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral**

n°  du **24/09/2020**

**Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)**

**Document réalisé le : 20/02/2023**

### 2. Adresse

Parcelle(s) : 0B0479, 0B0734, 0B0736

Le Causse Blanc 12700 Capdenac-Gare

### 3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

**prescrit** oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

**appliqué par anticipation** oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

**approuvé** oui  non

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

**Inondation**  Crue torrentielle  Remontée de nappe  Submersion marine  Avalanche   
Mouvement de terrain  Mvt terrain-Sécheresse  Séisme  Cyclone  Eruption volcanique   
Feu de forêt  autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn

oui  non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés

oui  non

### 4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

**prescrit** oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

**appliqué par anticipation** oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

**approuvé** oui  non

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque miniers  Affaissement  Effondrement  Tassement  Emission de gaz   
Pollution des sols  Pollution des eaux  autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm

oui  non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés

oui  non

### 5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

**approuvé** oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

**prescrit** oui  non

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque Industriel  Effet thermique  Effet de surpression  Effet toxique  Projection

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui  non

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui  non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui  non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble

oui  non

est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

oui  non

### 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'Arrêté et les Décrets n°2010-1254 / 2010-1255 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité :

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible  
zone 5  zone 4  zone 3  zone 2  zone 1

### 7. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon

en application des articles R125-23 du code de l'environnement et R1333-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018

L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon :

Significatif Faible avec facteur de transfert Faible  
zone 3  zone 2  zone 1

### 8. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

oui  non

### 9. Situation de l'immeuble au regard de la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)

oui  non

Aucun SIS ne concerne cette commune à ce jour

### Parties concernées

**Vendeur** DESCUBES Nicole à  le

**Acquéreur**  à  le

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.



## Inondation

PPRn Inondation, approuvé le 06/04/2010

## Non concerné\*

\* L'immeuble n'est pas situé dans le périmètre d'une zone à risques



## Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

### Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	03/12/2003	04/12/2003	13/12/2003	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	04/11/1994	06/11/1994	25/11/1994	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	09/06/1992	11/06/1992	27/02/1993	<input type="checkbox"/>
Tempête (vent)	06/11/1982	10/11/1982	19/11/1982	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : [www.prim.net](http://www.prim.net)

Préfecture : Rodez - Aveyron  
Commune : Capdenac-Gare

**Adresse de l'immeuble :**  
Le Causse Blanc  
Parcelle(s) : 0B0479, 0B0734, 0B0736  
12700 Capdenac-Gare  
France

Etabli le : \_\_\_\_\_

Vendeur : \_\_\_\_\_

DESCUBES Nicole

Acquéreur : \_\_\_\_\_

## Prescriptions de travaux

Aucune

---

## Documents de référence

Aucun

---

## Conclusions

L'Etat des Risques délivré par SOCOBOIS en date du 20/02/2023 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 24/09/2020 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN n'est concerné par aucun risque réglementé.

---

## Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral départemental du 24 septembre 2020

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du PPRn Inondation, approuvé le 06/04/2010
- Cartographie réglementaire de la sismicité

*A titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.*

## ANNEXES

### ATTESTATION DE COMPÉTENCE 2023



#### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

*conformément à l'article R. 271-3  
du Code de la Construction et de l'Habitation*

Le Diagnostiqueur Immobilier certifié, atteste sur l'honneur :

- être en situation régulière au regard de l'article L. 271-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des Etats, Constats et Diagnostics composant le présent dossier.

Conformément à l'article L. 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- le Diagnostiqueur Immobilier certifié, a souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions ;
- le Diagnostiqueur Immobilier certifié, n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des Etats, Constats ou Diagnostics composant le présent dossier.

**Attestation établie le 1<sup>er</sup> janvier 2023.**



**ATTESTATION D'ASSURANCE 2023****ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE**

La société ALLIANZ IARD certifie que :

SOCOBOIS  
2 AVENUE VICTOR HUGO  
12000 RODEZ

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55756556 qui a pris effet le 01/01/2016.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
  - ERNMT, ESRIS
  - EXAMENS VISUELS APRES TRAVAUX de 1ère et 2nde restitution (norme NFX 46-021)
  - Le constat des Risques d'exposition au plomb
  - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
  - Dossier technique amiante
  - Etat de l'installation intérieure d'électricité et de gaz
  - Présence de termites et autres insectes xylophages
  - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
  - Mesurage Loi Carrez
  - Mesurage Loi Boutin
  - Calcul des millièmes de copropriété
  - Diagnostic Radon
  - Loi S.R.U.
  - Certificat des travaux de réhabilitation dans le neuf et ancien (Dispositions Robien & Borloo)
  - Etat du dispositif de sécurité des piscines
  - Certificat de logement décent
  - Etat des lieux locatifs
  - Certificat aux normes de surface et d'habitabilité et Prêt à Taux Zéro
  - Etat descriptif de division
  - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
  - Présence de champignons lignivores
  - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2023 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Lyon le 09/12/2022  
Pour ALLIANZ



Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société anonyme au capital de 938 737 416 euros - Siège social : 1 cours Michelet- CS 30051 – 92076 Paris La Défense CEDEX - 542 110 291  
RCS Paris

**ATTESTATION DE CERTIFICATION**

**BUREAU VERITAS**  
Certification



Certificat  
Attribué à

**Monsieur Jean-François LADIRAT**

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

**DOMAINES TECHNIQUES**

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat*
<b>Amiante sans mention</b>	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification	27/09/2018	26/09/2023
<b>DPE sans mention</b>	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	06/03/2018	05/03/2023
<b>DPE avec mention</b>	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	06/03/2018	05/03/2023
<b>Electricité</b>	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification	05/12/2018	04/12/2023
<b>Gaz</b>	Arrêté du 8 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification	18/03/2019	17/03/2024
<b>Plomb sans mention</b>	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification	01/10/2018	30/09/2023
<b>Termites métropole</b>	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification	27/09/2018	26/09/2023

Date : 06/02/2019

Numéro de certificat : 8076777

**Jacques MATILLON, Président**

\* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'au : voir ci-dessus

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.

Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez aller sur : [www.bureauveritas.fr/certification-dga](http://www.bureauveritas.fr/certification-dga)

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
60, avenue du Général de Gaulle - Immeuble Le Guillaumet - 92046 Paris La Défense



**cofrac**



**CERTIFICATION DE PERSONNES**  
ACCREDITATION  
N°4-0087  
liste des sites et services disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)